

Serge LOPEZ

14 allée de la CRASTE

33610 CESTAS

à Cestas le 31/07/2023

à l'attention de Mr CLERGUEROU

Objet : enquête publique Projet SNC Domaine de Lartigue

Monsieur le commissaire enquêteur,

Suite à l'étude des documents relatifs au projet de la SNC Lartigue, plusieurs éléments du dossier me font m'interroger sur la possibilité de réaliser cette opération.

En premier lieu, je m'interroge sur la présence des documents d'urbanismes, car le SRCE qui a été choisi dans l'étude d'impact du projet ne reprend pas de trame verte et bleue sur le périmètre mais ce document est un schéma sectoriel qui est intégré à un document qui lui est légalement supérieur : le SRADDET.

En cas de litige entre les documents, il est donc nécessaire de faire appel à la structure la plus élevée, et c'est le SRADDET en l'espèce qui est la structure chapeautant les autres documents sectoriels. C'est l'ordonnance du 27 juillet 2016 promulguée au JO du 28 juillet qui intègre le SRCE au SRADDET (ainsi que d'autres documents comme les SRIT, SRCE, SRCAE...).

Le SRADDET faisant état d'une trame verte et bleue sur l'emprise du projet, retenir l'avis du SRCE semble donc à minima inopportun, et s'il était choisi à dessein montrerait une volonté de ne pas en tenir compte.

D'autres éléments du dossier semblent avoir été choisis de façon volontairement ancienne pour ne pas tenir compte de la réalité actuelle de la commune :

- Le trafic routier est repris sur une étude de 2016 (alors que l'étude a été actualisée pour le projet autoroutier).
- La qualité de l'air est reprise sur une station inappropriée (la station de Léognan est à 6km d'une autoroute alors qu'une autoroute borde le projet)
- La station d'épuration de CESTAS est non conforme depuis 2016, la conformité choisie date de 2014, là aussi cela montre la volonté de l'aménageur de présenter une situation erronée.

L'ensemble de ces points nécessite une étude plus approfondie du dossier et une prise en compte du contexte avant de pouvoir prétendre à l'obtention d'un permis de construire.

En complément des éléments techniques de ce projet, il n'y a pas eu de concertation avec les riverains, malgré les promesses du Maire.

D'avance merci du temps que vous porterez à étudier ce dossier.

Bien cordialement.

Serge LOPEZ

